

• (1700)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— PROJETS DE LOI PUBLICS

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il consentement unanime pour passer à l'article n° 162?

Des voix: D'accord.

* * *

LA LOI SUR LA ZONE SANS ARME NUCLÉAIRE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Les Benjamin (Regina-Ouest) propose: Que le projet de loi C-218, tendant à déclarer le Canada zone sans arme nucléaire, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

—Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir présenter ce projet de loi à la Chambre en ce jour opportun, à mon avis. Le projet demande que le Canada se déclare zone sans arme nucléaire. Je voudrais commencer par rappeler des paroles prononcées en 1959. «Je crois que les gens, à longue échéance, vont davantage contribuer à favoriser la paix que les gouvernements. En effet, je pense que les gens souhaitent si fort la paix qu'un de ces jours, les gouvernements feraient mieux de ne plus y faire obstacle et de la leur offrir.» Ces paroles ont été prononcées par le général Dwight D. Eisenhower, alors président des États-Unis.

Ces propos ne sauraient être plus pertinents. Vingt-six ans plus tard, le projet de loi répond à la volonté indéniable de la majorité des Canadiens. Il leur accorde ce qu'ils demandent, un pays libre de toute participation à la prolifération des armes nucléaires. A maintes reprises, les Canadiens nous ont montré la voie à suivre. Près d'un demi-million de personnes ont signé la pétition pour la paix qui demandait de faire du Canada une zone sans arme nucléaire. Déjà plus de 80 zones se sont désignées comme telles au Canada. Je veux parler de diverses villes et municipalités. Aucun député de la Chambre ne peut feindre d'ignorer plus longtemps les résultats des référendums tenus dans ces localités, des nombreux sondages et du nombre croissant d'organisations pour la paix vouées au désarmement. Cette initiative répond manifestement aux aspirations des Canadiens.

Je sais que les députés de tous les partis l'appuient également. Comment se fait-il, dans ces conditions, que nous permettions aux partisans des armements nucléaires de continuer à faire la loi? Je me souviens qu'à une époque, il était à la mode de croire en l'aptitude à survivre à une guerre nucléaire. Nous avons dit à nos écoliers qu'il leur suffisait de se cacher sous leurs bureaux et de fermer les yeux durant une attaque. Ces enfants ont grandi et on ne leur fait plus avaler ces sornettes. Nous avons essayé de leur assurer qu'une guerre nucléaire ne surviendra jamais tant que les deux côtés maintiennent leur force nucléaire à un niveau suicidaire, que l'on appelle la destruction mutuelle garantie. Cependant, connaissant les politiques, ils ne se laissent pas prendre non plus cette fois-ci.

Un bon exemple, monsieur le Président, en est l'article paru à la troisième page du *Globe and Mail* de vendredi dernier, sous le titre «Le Pentagone invoque l'hiver nucléaire comme

Zone sans arme nucléaire—Loi

justification à l'accumulation des armements». Voilà qu'ils deviennent précis. Personne ne veut d'un hiver nucléaire, donc personne ne déclenchera de guerre nucléaire. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les Canadiens doutent de la santé mentale des personnes qui invoquent ce genre d'argument? Imaginez-vous ce qui se produirait si le gouvernement adoptait la même politique à l'égard du contrôle des armes à feu que le Pentagone pour le contrôle des armes nucléaires? Il faut absolument définir le terme «démence».

Nous avons également essayé de donner des garanties que les négociations touchant les armements supprimeront la menace d'une guerre nucléaire. Tous les Canadiens approuvent sans nul doute tout effort visant à négocier la réduction des armements et une paix durable. On ne peut pas nier, toutefois, qu'une génération de gens bien intentionnés est passée et que nous en arrivons rapidement au point où l'holocauste nucléaire va devenir une certitude mathématique.

La plupart des Canadiens ne se laissent plus leurrer si facilement. En dépit d'une propagande envahissante, de la fausse information et de la désinformation diffusées par les protagonistes de la dissuasion nucléaire, les Canadiens s'organisent, comme l'avait prédit le général Eisenhower, pour réclamer la fin de la course aux armes nucléaires. Les Canadiens se rendent compte qu'il est nécessaire de déployer un effort diplomatique constant pour réduire les tensions mondiales et que le Canada peut y jouer un rôle important. Mais ils comprennent également que pour écarter la menace nucléaire, il faut agir immédiatement et contrer la technologie elle-même.

Initialement, ces armes ont été mises au point pour être utilisées contre les Allemands et les Japonais. Depuis lors, ces ennemis sont devenus nos amis et nous nous préparons à la guerre contre un ancien allié. La politique et les alliances changent, mais la nature humaine reste la même. Tant qu'il y aura des armes nucléaires, la sécurité du monde est menacée et s'il n'en tient qu'aux superpuissances, ces armes sont là pour y rester.

Des voix: Bravo!

M. Benjamin: Si les Canadiens ne s'interrogent pas sur la moralité des armes nucléaires, dans une génération nous serons encore en train de débattre la fausse question de la dissuasion même dans des circonstances radicalement différentes. A supposer évidemment que la Chambre et ceux qui l'élisent existent toujours.

Ayant toujours été un ardent défenseur de la souveraineté de notre pays, il n'est pas illogique que je sois en faveur d'un système de défense fort et légitime pour le Canada sans pour autant préconiser de participer à la course aux armes nucléaires. Ce projet de loi constitue un point de départ, un départ qui s'insère dans la tradition canadienne du maintien de la paix mondiale. En 1967, l'Assemblée générale des Nations Unies s'était réjouie, et le Canada également, de la conclusion d'un traité interdisant les armes nucléaires en Amérique latine. Depuis lors, un certain nombre de pays membres des Nations Unies ont proposé la création de zones dénucléarisées. En 1975, le Canada s'était prononcé en faveur de la dénucléarisation de l'Afrique et de la création de zones dénucléarisées dans le sud de l'Asie, au Moyen-Orient et dans le Pacifique Sud.